

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**REUNION DU 13 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune s'est réuni à la Salle Médiévale sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Président, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de convocation : 26 février 2026

---

**Présents** : M. Eric LARDON – Mme Hélène DE SIMONE – Mme Christiane CLUZEL - Mme Margot SOLVIGNON - Mme Anabel FOURNIER FAURE – M. Marc COMBETTE - Mme Janine JULIEN – M. André SALARDON – Philippe ROCHE – Mme Solange PEILLON - Mme Catherine PASQUIER FOURNIER

---

**ORDRE DU JOUR**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

**FINANCES**

- 1- COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNEE 2025 - VOTE
- 2- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2025 - VOTE
- 3- BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026 - VOTE
- 4- TARIFS 2026 – APPROBATION
- 5- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2026

**SOCIAL**

- 6- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

**QUESTIONS DIVERSES**

- INFORMATIONS DIVERSES
- 

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2026

## FINANCES

### 1- COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNEE 2025 - VOTE

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. réuni sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Président, délibérant sur le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025, dressé par Monsieur Eric LARDON, Président, après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice considéré ;

L'ensemble des opérations de l'exercice 2025 peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Montants en euros			
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés .....		2 093,70		8 630,60
Opérations de l'exercice ...	41 117,36	39 747,93	2 002,62	2 086,00
TOTAUX .....	36 680,99	38 774,69		8 630,60
Résultats de clôture .....		724,27		8 713,98
Restes à réaliser .....		/		/

**Le Conseil d'Administration,**  
**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres (le président ne participant pas au vote),**

1/ **LUI DONNE** acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer comme dans le tableau présenté ci-dessus,

2/ **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3/ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

4/ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### 2- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2025 - VOTE

**Le Conseil d'Administration,**  
**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres approuve :**

Les résultats de clôture de l'exercice 2025 s'établissant comme suit :

- Résultat de fonctionnement (A) :	- 1 369,43 €
- Résultats antérieurs reportés (B) :	+ 2 093,70 €
- Résultats à affecter (A) + (B) :	+ 724,27 €
- Report en fonctionnement (R002) :	+ 724,27 €
- Excédent de financement (R001) :	+ 8 713,98 €

### 3- BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026 - VOTE

**A l'unanimité des membres, le Conseil d'Administration approuve le budget primitif du C.C.A.S., présenté pour l'année 2026.**

Les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif du CCAS de l'exercice 2026 s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- à la somme de 39 414,27 €, en section de fonctionnement,
- à la somme de 11 200,48 €, en section d'investissement.

#### 4- TARIFS 2026 – APPROBATION

Il est proposé de mettre à jour les tarifs pour l'année 2026.

Objet		Tarifs en vigueur	Propositions au 13/03/2026
Vide dressing, bourse aux jouets ...		3,00 € la table	3,00 € la table
Ticket navette, club de l'amitié (jeudi)		3,00 € le ticket	3,50 € le ticket
Ticket courses (mercredi)		4 € le ticket	4,50 € le ticket
Participation des seniors aux différentes sorties organisées par le CCAS	+ de 70 ans	Participation à hauteur de 40 % du coût de la sortie	Participation à hauteur de 60 % du coût de la sortie
	- de 70 ans	Participation à hauteur de 60 % du coût de la sortie	Participation à hauteur de 70 % du coût de la sortie

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ approuve les tarifs suivants pour l'année 2026 :

Objet	Tarifs 2026
Vide dressing, bourse aux jouets ...	3,00 € la table
Ticket navette, club de l'amitié (jeudi)	3,50 € le ticket
Ticket courses (mercredi)	4,50 € le ticket
Participation des seniors aux différentes sorties organisées par le CCAS : Personne de + de 70 ans	Participation à hauteur de 60 % du coût de la sortie
Participation des seniors aux différentes sorties organisées par le CCAS : Personne de - de 70 ans	Participation à hauteur de 70 % du coût de la sortie

#### 5- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2026

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'étudier les demandes de subventions sollicitées par les associations pour l'année 2026.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,**

1/ **DÉCIDE** d'allouer une subvention au titre de l'année 2026 aux associations suivantes :

ASSOCIATION	2025	2026
FRANCE ALZHEIMER LOIRE		0
LIRE ET FAIRE LIRE		0
AFM TELETHON	500 €	500 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	450 €	450 €

RESTAURANTS DU COEUR		0
EPICERIE SOLIDAIRE DES 4 PONTS	2 100 €	2 100 €
PREVENTION ROUTIERE		0
ADMR SECTION LES BLEUETS	500 €	500 €
ADMR LES 3 RIVES	500 €	500 €
JEUNESSE PLEIN AIR		0

2/ **AUTORISE** Monsieur le Président à mandater la dépense correspondante par imputation à l'article 65748 du budget du C.C.A.S.

## SOCIAL

### 6- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER D.

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Madame D., qui ne lui permet pas de régler le paiement de sa facture de régularisation de charges (énergie) auprès de son bailleur.

Le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle.

Il est demandé au CCAS de bien vouloir donner un avis sur cette demande.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix contre :

1/ Emet un avis défavorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle à l'attention de Mme D. pour le remboursement de sa dette d'énergie.

## QUESTIONS DIVERSES

### INFORMATIONS DIVERSES

- Préparation de la sortie pour les seniors : lundi 30 mars à 17 h en mairie, seront présentes Margot, Christiane et Hélène
- Bourse aux jouets le 08 novembre avec une matinée de préventes le 03 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 en mairie
- Assemblée générale de la Maison de Jonathan le mardi 17 mars, seront présentes Christiane et Hélène
- Compte tenu des élections du 15 mars, un nouveau CCAS sera constitué à l'issue de celles-ci.

Le 22 avril 2026

Le Secrétaire  
Hélène DE SIMONE

Le Président  
Eric LARDON